



Courriel adressé au Ministre Christophe Bechu  
Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Nîmes, le 20/10/2023

Monsieur le Ministre,

Suite au rapport sur l'Enquête publique liée à la modification du PLU de la ville de Nîmes (arrêté municipal n° A-G 2023 06 215 du 2 juin 2023), le Commissaire Enquêteur met en évidence les craintes et les critiques des citoyens à l'égard de la municipalité.

Le Commissaire Enquêteur dans les conclusions de son rapport annexé à ce courrier (page 83 et suivantes), souligne une démarche en contradiction avec les orientations gouvernementales et en particulier :

- déplore un manque de concertation sur les projets d'urbanisation de la ville, en particulier avec les comités de quartiers,
- constate que le public s'est révélé globalement assez critique à l'égard de la municipalité,
- dénonce une insuffisance d'actions en matière d'environnement,
- regrette une non prise en compte du réchauffement climatique,
- se montre très critique vis-à-vis du « Guide pour la qualité des logements et du cadre de vie » derrière lequel se retranche la ville de Nîmes en réponse à certaines contributions à l'enquête publique, mais qui ne contient aucune avancée en matière d'environnement.

**C'est la raison pour notre association, l'UCQNM forte d'une représentation de plus de 60% des comités de quartier, émanation des 150.000 citoyens de la ville de Nîmes, attire votre attention sur une démarche contraire aux enjeux urbains actuels (respect de l'Art. L101-2 du Code de l'Urbanisme) et sollicite un rendez-vous avec le Ministre et les services concernés afin d'envisager les voies et moyens propres à répondre aux questions posées.**

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Monsieur le Ministre, nos sentiments respectueux.

Michel Aubert  
Président de l'UCQNM

Copie : Préfet du Gard, Maire de Nîmes